

Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA)

Un léger rebond des résultats économiques agricoles en 2024

En 2024, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exploitations agricoles – toutes orientations de production confondues – se stabilise à 53 600 euros soit +0,79 % en euros constants par rapport à 2023, année marquée par un fort repli (-18,2 %). Malgré un recul de la production de l'exercice, cette légère hausse s'inscrit dans un contexte de forte baisse des charges courantes, en particulier les engrais et amendements (-12%) et les produits phytosanitaires (-11%).

Le résultat courant avant impôts (RCAI) par équivalent temps plein non salarié augmente légèrement en 2024 pour s'établir à 31 940 euros, soit une légère hausse de 2,0 % en euros constants sur un an. Le solde disponible par équivalent temps plein non salarié s'établit quant à lui à 33 648 euros, en hausse de 3,8 % par rapport à 2023 en euros constants.

Un repli des résultats économiques en 2024 se constate dans l'orientation polyculture/élevage. Par contre, les exploitations maraîchères, cannières et d'élevage de volailles enregistrent une progression de leurs résultats.

Un léger rebond des résultats économiques agricoles en 2024, notamment sous l'effet d'une baisse des charges courantes

En 2024, la production moyenne de l'exercice des exploitations agricoles s'élève à 100 890 euros, soit une baisse de 2,13 % (voir méthodologie). Prolongeant celle constatée en 2023 (-3,54 %), cette diminution de la production s'explique principalement par de faibles récoltes liées aux conditions climatiques dues au cyclone Belal (notamment pour la filière canne et dans une moindre mesure pour la filière maraîchage).

Après une année de hausse et un niveau moyen de 101 680 euros en 2023, le total des charges se replie légèrement en 2024 (-2,7 %) et atteint une moyenne de 101 110 euros par exploitation. Entre 2023 et 2024, les consommations intermédiaires diminuent de 1,7 % : elles reculent fortement pour les engrais et amendements (-11,7 %), les produits phytosanitaires

(-11,2 %), les charges de personnel (-4,0 %) et les dotations aux amortissements (-6,4 %) mais croissent pour l'énergie (+9,2 %), les charges financières (+10,4 %). Les charges d'alimentation du bétail augmentent de 1,5 %, de même que les charges de semences et plants (+1,2%).

Dans l'ensemble, les produits courants par exploitations agricoles se maintiennent en 2024, après un net recul en 2023. Par contre, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exploitations agricoles - toutes orientations de productions confondues - s'élève en moyenne à 41 875 euros par équivalent temps plein (ETP) non salarié. Il recule ainsi de 1,2 % en euros constants par rapport à 2023. L'EBE mesure la rentabilité brute d'une entreprise. Il exclut les éléments financiers et exceptionnels pour se concentrer sur les activités opérationnelles. Il permet ainsi d'évaluer la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie à partir de ses

activités courantes. Près de 6,5 % des exploitations enregistre un EBE négatif. Cette proportion a augmenté de 1,7 points par rapport à 2022. La moitié de ces exploitations avec un EBE négatif était déjà dans cette situation en 2023.

Le résultat courant avant impôt (RCAI) moyen par équivalent temps plein non salarié augmente quant à lui de 4,1 % en 2024 (+2 % en euros constants) pour s'établir à 31 940 euros. Le résultat courant avant impôts est la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier. Le calcul du RCAI est un indicateur de gestion particulièrement indispensable pour l'analyse de l'activité et de la rentabilité d'une entreprise. Le solde disponible moyen par équivalent temps plein non salarié augmente aussi de 5,9 % (+3,8 % en euros constants) à 33 648 euros. Le repli des résultats économiques en 2024 concerne essentiellement l'orientation polyculture/élevage, tandis que celles spécialisées en canne, maraîchage et volailles

voient leurs résultats s'améliorer en moyenne (tableau 1).

Une baisse des charges qui compense la perte de production cannière

Après des indicateurs en forte baisse en 2023, la filière canne enregistre en 2024 un léger rebond de sa situation économique et ce en dépit d'une forte baisse de la production (-7 %). Le tonnage broyé avoisine les 1,135 millions de tonnes de canne, soit en baisse significative par rapport à 2023 et 27 % inférieure à la moyenne décennale. Ainsi, malgré la baisse de la production, la mise en place en juillet 2022 de l'aide à la compensation des surcoûts combinée à la diminution des charges d'approvisionnement (-8%) et surtout la baisse des autres charges d'exploitations, la valeur ajoutée progresse. La réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et des engrais conduit à une progression de l'excédent brut d'exploitation. Pour une partie de la population cannière, le manque de trésorerie explique la baisse des intrants et pour une autre partie, c'est la difficulté de disposer de produits phytosanitaires adaptés. Rapporté au nombre d'ETP non salarié, l'EBE moyen augmente de 7,1 % et s'établit à 38 980 euros. Le RCAI moyen suit une progression encore plus significative (+18 %) pour s'établir à 31 940 € en moyenne par exploitation par actif non salarié. Les exploitations spécialisées en canne présentent structurellement un niveau moyen d'investissement moins important que la plupart des autres Otex. Cet écart est accentué en 2024 par le recul de l'investissement.

Tableau 1
Principaux indicateurs et évolution

Orientation technique	EBE/ETP non salarié			RCAI/ETP non salarié		
	2024	Évolution 24/23 en € courants	Évolution 24/23 en € constants	2024	Évolution 24/23 en € courants	Évolution 24/23 en € constants
	(En €)	(en %)	(en %)	(En €)	(en %)	(en %)
Canne	38 980	9,4	7,1	31 940	20,1	17,6
Maraîchage	46 230	6,2	4,1	35 820	6,5	4,4
Porcins	40 050	1,4	-0,7	21 550	16,7	14,4
Volailles	62 540	2,5	0,5	45 270	8,0	5,8
Polyculture élevage	55 520	-12,5	-14,3	38 830	-18,6	-20,2
Ensemble	41 870	0,9	-1,2	31 938	4,1	2,0

Note de lecture : les résultats 2024 sont des moyennes par exploitation, calculées sur l'échantillon complet. Les évolutions sont calculées sur des échantillons d'exploitations 23/24 constants (Méthodologie).
Champ : La Réunion
Source : Agreste - Rica, 2023 et 2024

Les indicateurs économiques de la filière porcine se maintiennent en 2024

La production moyenne de l'exercice des élevages porcins baisse légèrement (-0,6 %) en 2024. Les charges correspondent à celles d'un élevage hors sol réunionnais soit 298 250 euros en moyenne en 2024. Elles enregistrent une baisse de moindre ampleur (-2,2 %) sur un an. Il en résulte un léger fléchissement de la valeur ajoutée (-3,0 %), et une diminution de 1,4 % de l'EBE par ETP non salarié (-0,7 % en euros constants). La baisse du poids des charges en 2024 permet une progression du RCAI par ETP non salarié (+14 %) pour s'établir à 21 550 euros. En raison de l'importance des investissements nécessaires, les exploitations porcines présentent un niveau d'endettement élevé soit 117 000 euros en moyenne. Il atteint 28 % du total du bilan moyen, ce qui induit structurellement de fortes charges financières. Endettés, les éleveurs porcins enregistrent un recul de l'investissement en 2024.

Une bonne tenue des différents résultats des éleveurs de volailles de chair en 2024

La production de poulets de chair progresse de 2 % en 2024 pour atteindre 19 809 tonnes équivalent carcasse. Cela représente 400 tonnes de plus par rapport à 2023, ce qui permet une augmentation des résultats économiques des exploitations spécialisées en poulets de chair. La production de l'exercice affiche une hausse de 9 % pour

atteindre 361 620 euros en moyenne par exploitation. Le total des charges progresse, de façon moins importante soit 1,5 % en moyenne en 2024 mais ne suffit pas à impacter fortement le secteur. Cette situation favorable du secteur conduit à une augmentation des indicateurs économiques : la valeur ajoutée augmente de plus d'un tiers sur un an, l'EBE par ETP non salarié de 2,5 % (+0,5 % en euros constants), et le RCAI par ETP non salarié de 8 % (+6 % en euros constants). La filière volailles présente un niveau moyen d'investissement le plus élevé de 51 420 euros en 2024. Ce niveau d'investissement est financé par un niveau moyen de dettes élevé soit 151 610 euros en 2024, atteignant 45 % du total du bilan moyen.

Un soutien très utile aux producteurs maraîchers

La valeur de la production hors subventions recule légèrement notamment en raison du double effet de la progression des prix non totalement contrebalancé par la diminution des volumes de production compte tenu des conditions climatiques liées au cyclone Béral. Cette année, la mise en place d'aides dans le cadre des calamités agricoles a permis de compenser certaines pertes. Ainsi, les résultats économiques des exploitations spécialisées en maraîchage se sont maintenus voire ont progressé en moyenne. La valeur ajoutée des exploitations maraîchères augmente de +3,1 % pour atteindre 52 630 euros. La progression des subventions d'exploitation a permis une hausse de l'EBE par ETP non salarié de +6,2 %

(+4,1 % en euros constants) pour s'établir à 46 230 euros. Enfin, le RCAI par ETP non salarié atteint 35 820 euros, soit une hausse de 6,5 % sur un an (+4,4 % en euros constants).

D'importantes disparités de résultats entre exploitations

Au-delà des résultats moyens sur l'ensemble des exploitations, la distribution des résultats en 2024 montre d'importantes disparités de situations. La moitié des exploitations a un excédent brut d'exploitation par ETP non salarié inférieur à 41 900 euros (graphique 1). Pour 10 % des exploitations, l'EBE par actif non salarié est en deçà de 2 200 euros (premier décile). A l'inverse, en haut de la distribution, le décile des exploitations ayant un EBE par ETP non salarié le plus élevé (dernier décile) est supérieur à 95 300 euros, soit un rapport entre dernier décile et le premier décile de 93.

La dispersion s'observe à la fois entre les différentes orientations productives, mais aussi au sein de chacune d'entre elles, avec de grandes différences de dispersion des résultats selon la filière. La dispersion de l'EBE par actif non salarié est, par exemple, bien plus faible dans les exploitations spécialisées en canne que dans celles spécialisées en polyculture/élevage. Cette dernière orientation est bien plus hétérogène que celle des canniers car elle correspond à un mélange de divers élevages avec différentes productions.

Les subventions d'exploitation en 2024

En moyenne, 97 % des exploitations de La Réunion en 2024, correspondant à l'univers du Rica, bénéficient des subventions d'exploitation. Ces soutiens représentent en moyenne par exploitation 39 462 euros (tableau 2), montants en légère augmentation par rapport à 2023

(+2,2 %), représentant près de 28 % des produits courants. L'évolution la plus significative concerne les autres aides de l'État qui s'explique par une augmentation des aides de crise, aides déployées au titre des calamités agricoles dues au cyclone Belal et des aides liées à la sécheresse.

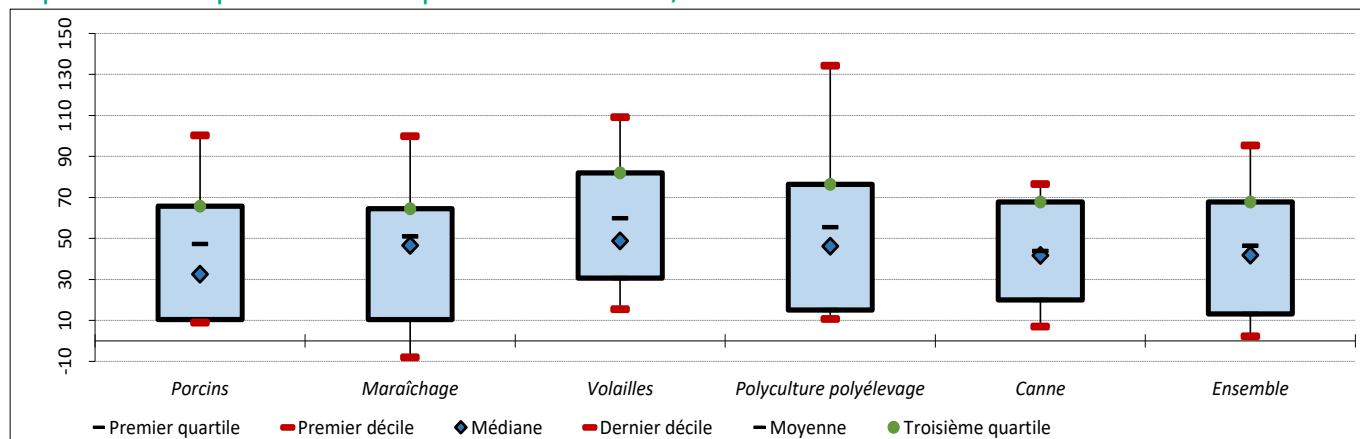
Le montant moyen des subventions reçues varie d'une orientation à l'autre. Il reste plus élevé pour les exploitations spécialisées en polyculture élevage, avec 48 048 euros en moyenne par exploitation. La contribution des aides au total de leurs produits courants est de 26,8%.

Un rebond du solde disponible en 2024

Le solde disponible par actif non salarié est obtenu en retranchant de l'EBE les annuités d'emprunts (capital et intérêts dus) à long et moyen terme et les cotisations sociales de

Graphique 1

Dispersion de l'EBE par ETP non salarié par orientation en 2024, en milliers d'euros



Champ : La Réunion
Source : Agreste - Rica, résultats 2023 et 2024

Tableau 2

Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles bénéficiaires, en euros 2024

Orientation technique	Part de bénéficiaires de subventions (en %)	Par bénéficiaire d'au moins une subvention									
		Montant total de subventions d'exploitations en 2024 (en €)	dont montant des aides rattachées à l'exercice N-1	Évol. (%) 24/23	dont POSEI (en €)	Évol. (%) 24/23	Aides au développement durable : ICHN ; MAEC ; AB ... (en €)	dont ICHN	Évol. (%) 24/23	dont autres aides de l'État (en €)	Évol. (%) 24/23
Canne	100	41 395	4 562	-3,7	4 469	2,4	3 651	2 171	-10,8	33 275	-3,1
Maraîchage	85	32 403	390	5,9	18 501	-17,8	1 562	444	-7,5	12 340	92,5
Porcins	100	32 671	1 804	20,1	22 941	7,6	2 058	662	14,2	7 672	88,3
Volailles	94	32 157	1 065	-19,0	28 040	-23,0	1 121	NS	NS	2 997	30,6
Polyculture élevage	100	48 048	3 206	14,1	23 523	5,0	5 116	NS	NS	19 409	52,6
Ensemble	97	39 462	2 898	2,2	15 134	-7,2	3 954	2 118	-11,2	20 373	14,0

Note de lecture : les résultats 2024 sont des moyennes par exploitation calculées sur l'échantillon 2024 complet. Les évolutions sont calculées sur des échantillons d'exploitations 2023-2024 constants (méthodologie)

Champ : La Réunion
Source : Agreste - Rica, résultats 2023 et 2024
NS : non significatif

l'exploitant. Il atteint en 2024 une moyenne de 33 648 euros, soit une hausse de 5,9 % (+3,8 % en euros constants sur un an).

Compris entre 23 456 euros pour la filière porcine et 52 213 euros pour la filière volailles, le solde disponible par actif non salarié moyen varie fortement selon les productions, en lien avec la situation conjoncturelle propre à chaque orientation productive.

Une diminution de l'endettement des exploitations agricoles en 2024

En 2024, les indicateurs d'endette-

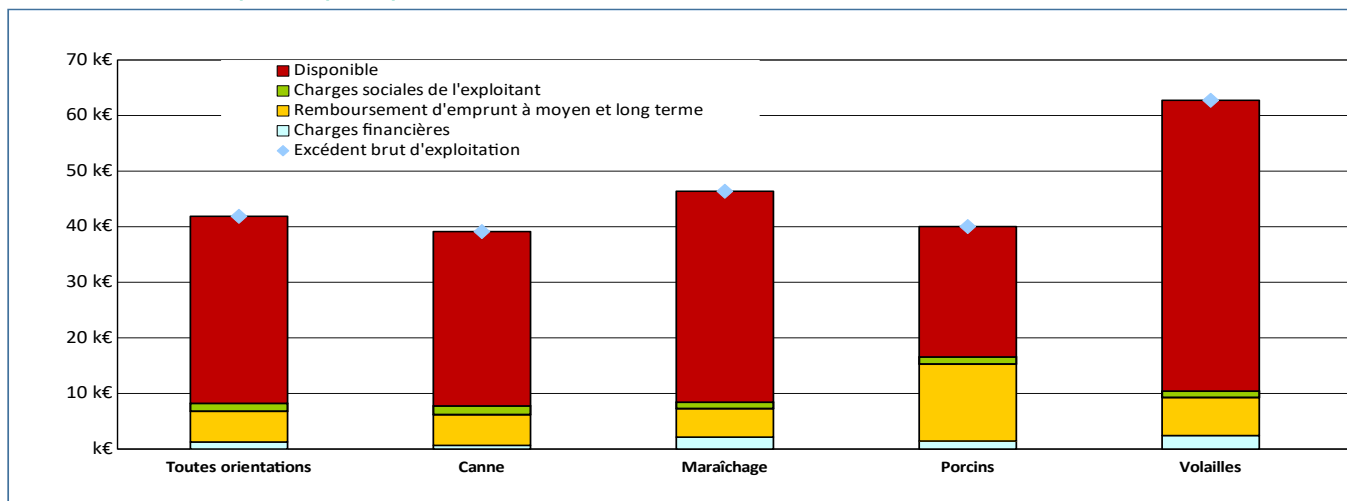
ment des exploitations agricoles réunionnaises poursuivent la baisse entamée en 2023. L'endettement total des exploitations s'élève en moyenne à 61 860 euros, soit une baisse de 7,2 % par rapport à 2023. Le taux d'endettement (rapport des dettes sur le total de l'actif) s'établit à 26,8 %, en baisse de 6 points par rapport à 2023. Avec la faible progression des résultats agricoles en 2024, le poids de l'endettement dans l'EBE, soit la charge de la dette, passe de 14,5 à 16,3 % toutes orientations productives confondues. Le taux d'intérêt apparent, quant à lui, progresse sensiblement depuis 2024.

La situation patrimoniale des structures agricoles en 2024

La structure des bilans est conditionnée en grande partie par les processus de production. Elle varie donc sensiblement d'une filière à l'autre. En 2024, la valeur totale de l'actif d'une exploitation agricole, toutes orientations confondues, s'établit en moyenne à 230 900 euros (tableau 3). Elle est composée à 62 % d'immobilisations et à 32 % d'actifs circulants (les 6 % restants constituant la régularisation de l'actif).

Graphique 2

Évaluation du solde disponible par exploitant en 2024, en milliers d'euros 2024*



*Données en euros constants de 2024 calculées sur des échantillons complets d'exploitations par année (méthodologie)
Champ : La Réunion
Source : Agreste - Rica, résultats 2024

Tableau 3

Bilan à la clôture de l'exercice 2024 pour l'ensemble des exploitations, toutes orientations confondues

Détail de l'actif	2024		Hors sol		Canne	
	en k€	en k€	%	en k€	%	
Actif immobilisé 62 %	142,2	233,4	62,6	106,1	59,5	
Terrain	54,8	16,8		67,1		
Aménagements, constructions et installations spécialisées	45,8	158,5		6,5		
Matériel	15,4	24,3		12,7		
Plantations	5,2	1,6		7,9		
Animaux reproducteurs	5,3	12,1				
Autres immobilisations	15,7	20,2		11,9		
Actif circulant 32 %	73,8	122,9	33,0	61,4	34,4	
Stocks	12,8	37,2		4,2		
Valeurs réalisables	19,4	26,2		17,2		
Valeurs disponibles	41,6	59,5		40,0		
Régularisation actif 6 %	14,9	16,6	4,4	11,0	6,1	
Total actif	230,9	372,9		178,4		

Détail du passif	2024		Hors sol		Canne	
	en k€	en k€	%	en k€	%	
Capitaux propres 73 %	169,1	236,3	63,3	132,7	74,4	
Capital individuel initial	124,1	128,2		110,0		
Variation du capital initial	21,6	44,7		13,4		
Subventions d'investissement	23,3	63,4		9,3		
Dettes 27 %	61,9	136,7	36,7	45,6	25,6	
Dettes à long et moyen terme	35,8	75,6		25,9		
Emprunts à court terme	3,9	1,4		2,2		
Autres dettes financières à - 1 an						
Dettes auprès de tiers	22,2	59,8		17,5		
Régularisation passif						
Total passif	230,9	372,9		178,4		

*BFR : besoin en fonds de roulement ; FR : fonds de roulement.
Note de lecture : en moyenne, toutes orientations confondues, à la clôture du bilan 2024, l'actif total s'élève à 230,9 k€, en baisse de 2,1 k€ (-0,9 %) par rapport à sa valeur lors de l'ouverture de l'exercice comptable.
Champ : La Réunion
Source : Agreste - Rica, résultats 2024

Méthodologie

Les résultats économiques, présentés pour 2024, ont été établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'information comptable agricole (RICA) européen dont le volet français est piloté par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère chargé de l'agriculture. En France, le RICA couvre la métropole, la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion. Sur ces territoires, le RICA porte sur les exploitations dont la production brute standard (PBS) est supérieure à 25 000 € pour la métropole et à 15 000 € pour les départements et régions d'outre-mer ; ce champ représente 99 % de la production standard et 95 % de la surface agricole.

En 2024, l'échantillon RICA de La Réunion compte 154 exploitations, pondérées pour représenter les quelque 4 454 exploitations agricoles du champ couvert par le RICA.

La production brute regroupe les productions vendues, intraconsommées, stockées, immobilisées, auxquelles on ajoute les rabais/ristournes, les pensions d'animaux perçues, les travaux à façon réalisés, les commissions et courtages, les locations de surfaces fourragères et de terres prêtes à semer, les autres locations, les prestations de service, les revenus de l'agrotourisme, les autres produits annexes, les remboursements forfaitaires de TVA, les indemnités d'assurance, les subventions d'exploitation, les autres produits de gestion courante, les produits financiers et les transferts de charges.

La valeur ajoutée correspond à la différence entre la production de l'exercice nette des achats d'animaux et les consommations intermédiaires.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) par équivalent temps plein (ETP) non salarié est calculé à partir de la valeur de la production de l'année (vendue ou stockée), augmentée des subventions, de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires et les autres charges d'exploitation (salaires, impôts fonciers, fermages...).

Le résultat courant avant impôts (RCAI) se déduit de l'EBE après prise en compte des charges financières et des amortissements (qui ne sont pas décaissables).

Un solde disponible est calculé en déduisant de l'EBE les annuités d'emprunts à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant. Le résultat mesure la performance annuelle de l'exploitation, le solde disponible donne une information complémentaire, en intégrant le mode de financement des investissements.

Ne sont enregistrés dans le RICA que les montants d'aides perçus et ceux considérés comme certains dans leur principe et déterminés dans leur valeur. Ces subventions sont essentiellement celles dues au titre de la campagne concernée, mais elles peuvent aussi parfois se rapporter à une campagne antérieure.

Les évolutions 2023-2024 sont, sauf mention contraire, calculées sur un échantillon courant (c'est-à-dire à partir de l'échantillon des exploitations présentes dans le RICA 2024). Les évolutions de tous les indicateurs sont toujours exprimées en euros courants (non corrigés de l'inflation). Sauf pour l'excédent brut d'exploitation (EBE), le résultat courant avant impôt (RCAI) et le solde disponible, ces évolutions sont exprimées en euros constants (c'est-à-dire corrigées de l'inflation). Pour ce faire, les données 2023 ont été valorisées en euros de 2024 à l'aide de l'indice de prix du produit intérieur brut (source Insee).

*Pour une présentation générale sur le RICA et la définition des concepts tels que la production brute standard (PBS) ou l'orientation technico-économique d'une exploitation (Otex), voir la rubrique dédiée sur le site [agreste.gouv.fr](https://agreste.agriculture.gouv.fr) : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/N/?searchurl/listeTypeMethodon/>

Pour en savoir plus

Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) du 16 décembre 2025, en ligne sur le site Agreste, rubrique Chiffres et Analyses : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2404/detail/>
Site AGRESTE : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>
Site DAAF de La Réunion : <https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/resultats-economiques-r415.html>

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service de l'Information Statistique et Economique
Parc de la Providence
97 489 SAINT-DENIS Cedex
Tél : 0262 30 89 89
Courriel : sise.daaf974@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Jacques PARODI
Rédacteur en chef : Claude WILMES
Rédactrice : Corinne DUPON
Composition : Corinne DUPON
Dépot légal : À parution
ISSN : 0246-1803
© Agreste 2026